

Lettre d'information du Conseil départemental du Finistère

30 mars 2020

Spéciale
crise
sanitaire



Message de la Présidente aux Finistérien·ne·s et aux agent·e·s du Département

[Consulter la vidéo du message](#)



Solidaires face à l'épreuve

Bonjour à toutes et à tous,

Le Finistère, comme la France et le monde entier, vit actuellement une période de crise sanitaire inédite. Dans ce contexte, nous sommes toutes et tous concernés, nombreuses et nombreux à être actifs et mobilisés.

Les valeurs d'entraide, de solidarité, qui sont profondément ancrées en Finistère, nous y amènent tout particulièrement.

En ce début de deuxième semaine de confinement, j'ai souhaité vous adresser quelques mots. Quelques mots pour remercier, féliciter et encourager toutes celles et tous ceux qui sont présents, œuvrent ensemble pour que nous passions au mieux cette crise sanitaire majeure, inconnue de nos générations.

L'heure est bien à l'union des forces pour combattre cette épidémie.

Je pense à tout le personnel de santé, hospitalier, libéral, qui est en première ligne, au personnel des établissements et services pour la protection de l'enfance, pour les personnes âgées, les personnes handicapées... Je pense aussi à tout le personnel de cuisine, d'entretien, des magasins d'alimentation, les chauffeurs, les enseignants, les postiers, les agents qui assurent le service public de proximité, l'approvisionnement en eau, énergie... et beaucoup d'autres encore.

Chacun et chacune dans votre mission, votre engagement, fondamental par nature, est ici remarquable. J'associe à cette pensée les ONG, comme la Croix Rouge qui intervient en appui des médecins et des hôpitaux, les associations caritatives et structures partenaires de nos missions, ainsi que les équipes municipales qui, avec les agents des CCAS, coordonnent à leur échelle les réponses à apporter aux personnes démunies, isolées...

Depuis les premières alertes, de son côté, le Conseil départemental agit. Nous avons adapté notre collectivité aux mesures extraordinaires et je tiens à féliciter et remercier nos agents qui remplissent leurs missions dans les conditions difficiles que nous connaissons.

- **La protection de l'enfance**, pour laquelle près de 300 agents sont mobilisés auprès des 2000 enfants confiés au Département, de ceux qui sont accompagnés dans leurs familles, pour le traitement des informations préoccupantes...
- **Le travail social**, qui doit continuer, en cette période de crise. Au-delà des visites à domicile, qui sont limitées et prioritaires, un lien téléphonique, assuré par une centaine d'agents du Département, est maintenu avec les personnes que nous accompagnons.

- **Le versement des aides individuelles de solidarité** : RSA, allocations pour les personnes âgées, les personnes handicapées, qui continue, tout comme les aides de première urgence.

Ce ne sont ici que quelques exemples.

Pour ma part, je suis en lien permanent avec les services de l'État, le président de Région et avec mes collègues des autres Départements pour faire bloc face à cette crise inédite. Je relaie nos préoccupations, notamment s'agissant des établissements et services sociaux et médico-sociaux, comme je l'ai fait dès la semaine dernière auprès du Ministre de la Santé et du secrétaire d'État à la protection de l'enfance, notamment. Des réponses nous arrivent régulièrement.

Hier, nous avons eu par exemple confirmation que nous pouvions passer commande de masques. C'est chose faite : **deux millions de masques supplémentaires seront donc disponibles dans les jours à venir en Bretagne, à l'initiative du Conseil régional et des 4 Départements bretons.**

Au-delà des sujets que je viens d'aborder, j'ai également une pensée particulière pour les salarié·e·s des secteurs économiques les plus touchés, les indépendants, les entreprises. Concernant les plus de 3 000 avec lesquelles le Conseil départemental travaille directement, nous veillerons à prendre en compte leurs problématiques pour ne pénaliser personne.

Je pense aussi aux associations, notamment celles avec lesquelles nous sommes en lien dans les politiques départementales : culture, sport, langue bretonne, environnement..., et qui ont, ou vont devoir annuler des évènements.

Nous sommes et nous serons attentifs à leurs difficultés.

Pour terminer, je voudrais insister sur la **protection de l'enfance** et les **violences infra familiales**.

En cette période de confinement, qui instaure un huis-clos au sein des familles, vous le comprenez, notre vigilance, à toutes et tous, doit être particulièrement mobilisée. Des familles peuvent se retrouver en difficulté, des enfants peuvent en souffrir.

Le 119, numéro d'urgence, assure une écoute permanente, conseille enfants, adolescents, parents. Les informations préoccupantes y sont également recueillies et transmises aux agents du Département.

Enfant, adolescent, parent, voisin, ami, victime ou témoin de violences, ce numéro vous est réservé. En cette période particulièrement difficile, la protection des enfants et des personnes vulnérables est l'affaire de toutes et tous !

Un dernier mot, enfin : soyez prudents, assurez-vous de la fiabilité de vos informations, respectez les consignes qui permettent de vous protéger mais aussi, et surtout, de protéger les autres.

C'est bien la **solidarité**, le **respect**, **l'attention aux autres** et la **bienveillance** qui doivent nous guider et qui nous permettront de traverser cette épreuve.

Nathalie Sarrabezolles

Présidente du Conseil départemental du Finistère



Le Conseil départemental mobilisé pendant la crise sanitaire

Le Département continue d'assurer ses missions de service public, notamment médico-sociales. Tous les contacts utiles (centres départementaux d'action sociale, services sociaux...) pour vous informer et vous accompagner.

<https://www.finistere.fr/Actualites/Coronavirus-les-mesures-du-Departement-du-Finistere>

Se protéger et protéger les autres

Les consignes et les gestes barrières, les mesures de confinement et les règles de déplacement, les numéros utiles... le site officiel du Gouvernement.

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Protection des intervenants à domicile et des agents de service public :

Le Département mobilisé sur les masques

Le Département, en lien avec l'Agence régionale de Santé (ARS), a livré 20 000 masques le vendredi 27 mars aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et aux services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui interviennent auprès des personnes âgées dépendantes. La collectivité départementale met également des masques à la disposition de ses agents, engagés dans la protection des jeunes et des personnes vulnérables. Pour répondre aux besoins dans les semaines à venir, le Département doit recevoir dans la semaine une première livraison des 400 000 masques commandés par la Région et les Départements bretons.

<https://www.finistere.fr/Actualites/Covid-19-Mobilisation-du-Departement-sur-les-masques>

L'accueil des jeunes enfants des publics prioritaires

L'accueil des jeunes enfants des publics prioritaires – personnels soignants, travailleurs mobilisés sur les activités vitales...- doit être assuré au sein de structures collectives, au domicile des assistant.e.s maternel.le.s et au sein des établissements scolaires. Le Département vous informe sur les recommandations nationales et l'engagement de ses services de la protection maternelle et infantile des collègues.

<https://www.finistere.fr/Actualites/Coronavirus-recommandations-et-mesures-pour-l-accueil-des-jeunes-enfants>

Alerter et informer d'une situation préoccupante pour un enfant

Le maintien de la mission de protection de l'enfance est une priorité durant la crise. Les professionnel.le.s du Département, en charge du suivi des enfants confiés, à domicile ou en foyers de l'enfance, sont mobilisés. C'est l'occasion aussi de rappeler que chacun.e a un rôle à tenir dans le signalement de situations de danger pour les enfants.

<https://www.finistere.fr/Actualites/Alerter-informer-d-une-situation-preoccupante-pour-un-enfant>

Labocea : poursuite des analyses

Les agents de LABOCEA, groupement public d'analyses, qui compte deux sites dans le Finistère, continuent leurs activités essentielles pour la sécurité processus de fabrication des denrées alimentaires, enjeu crucial pour maintenir les filières d'approvisionnement.

<https://www.finistere.fr/Actualites/Labocea-poursuite-des-analyses>



Appel à la mobilisation solidaire

*Engagez-vous dans la réserve civique
face à l'épidémie de Covid-19.*

<https://www.finistere.fr/Actualites/Mobilisation-solidaire-face-au-Covid-19>



Agenda

La culture chez vous !

Les services culturels du Département vous proposent quelques idées culture à portée de clic :
Bibliothèque du Finistère, musée départemental breton, archives départementales.

<https://www.finistere.fr/Agenda/La-culture-chez-vous>



Restons en contact

www.finistere.fr



Notre Politique de confidentialité

Vous recevez régulièrement Finistère Info, lettre d'information du Conseil départemental du Finistère et nous vous remercions pour votre fidélité.

Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) est récemment entré en vigueur. A cette occasion nous vous rappelons que :

- Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de nos newsletters en envoyant votre demande via le lien suivant : informations@finistere.fr
- Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression de vos données

Le Conseil départemental du Finistère demeure très attentif à la protection et à la confidentialité de vos données personnelles. Celles-ci ne sont en aucun cas collectées à votre insu, cédées ou vendues.